UNITED NATIONS - NATIONS UNIES
International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia
Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie

PROGRAMME DE SENSIBILISATION DU TPIY

Rapport annuel 2013

PROGRAMME DE SENSIBILISATION DU TPIY

Rapport annuel 2013

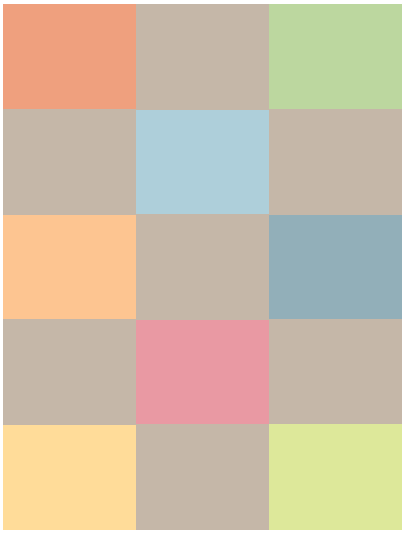

Le Programme de sensibilisation bénéficie du généreux soutien de l'Union européenne.

Publié par le Programme de sensibilisation du Greffe du TPIY

Sous la direction de Nerma Jelačić
Conception rédactionnelle : Magdalena Spalińska et Nenad Golčevski
Gestion rédactionnelle : Rada Pejić-Sremac
Gestion rédactionnelle pour le Bureau du Procureur: Ljiljana Piteša
Graphisme : Leslie Hondebrink-Hermer
Photographies : Programme de sensibilisation du TPIY, Leslie Hondebrink-Hermer et Zoran Lešić
Avec la contribution de : l'équipe du Programme de sensibilisation du TPIY
Tirage : 200 exemplaires

Imprimé aux Pays-Bas, 2014

Table des matières

4 Avant-propos

6 Déclaration du donateur

8 Evénements

10 Sensibilisation auprès de la jeunesse

16 Sensibilisation auprès des médias

22 Sensibilisation auprès des communautés locales

28 Renforcement des capacités judiciaires

32 Annexes

34 Annexe I : Statistiques

37 Annexe II : Informations financières

38 Annexe III : Équipe et coordonnées

Avant-propos

Avant-propos

Juge Theodor Meron,
Président

Je suis très heureux de vous présenter le Rapport annuel 2013 du Programme de sensibilisation du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Marquant le vingtième anniversaire du TPIY, l'année 2013 a été particulièrement propice à la réflexion sur les réalisations du Tribunal et les défis qui se présentent encore à lui. Comme il est indiqué dans ce rapport, le Programme de sensibilisation a joué un rôle singulier dans ce contexte en assurant le lancement et la poursuite d'un grand nombre d'initiatives importantes qui ont permis de diffuser des informations au sujet des travaux du Tribunal et ont encouragé le débat concernant son héritage. Je suis particulièrement fier, et reconnaissant, des efforts considérables déployés par les membres du Programme de sensibilisation et de leur investissement dans les travaux du Tribunal.

Serge Brammertz,
Procureur

Depuis plus d'une décennie, le Programme de sensibilisation entretient un dialogue ininterrompu avec les communautés de l'ex-Yougoslavie touchées par le conflit, veillant à ce que nos travaux trouvent sens à leurs yeux. Il doit faire face à un grand nombre de difficultés, telles que la distance, les barrières linguistiques ou la diffusion d'informations fausses au sujet des décisions du Tribunal. Aujourd'hui plus que jamais, il est indispensable de sensibiliser le public aux travaux du Tribunal qui a actuellement à connaître certaines des affaires les plus importantes de son histoire, et le Programme de sensibilisation doit avoir les moyens de relever ce défi. Le Bureau du Procureur continuera, comme il le fait depuis longtemps, à prendre part aux événements publics que le Programme de sensibilisation organise avec succès. Nous continuerons à mobiliser directement le public dans le cadre de nos nombreuses rencontres avec les survivants et les familles des victimes, de nos activités avec les jeunes juristes, de nos contacts réguliers avec la presse et les médias de la région, et du dialogue permanent que nous entretenons avec les procureurs, les ministres et les responsables politiques des pays de l'ex-Yougoslavie.

John Hocking,
Greffier

Considéré comme l'une des priorités du Greffe, le Programme de sensibilisation du TPIY constitue un instrument de communication indispensable pour s'adresser aux communautés touchées par les conflits en ex-Yougoslavie. Le Tribunal a célébré son vingtième anniversaire en 2013, année particulièrement chargée pour le Programme de sensibilisation. L'un des temps forts des activités organisées a été la tenue d'une grande conférence à Sarajevo, qui a permis aux participants de mesurer la portée des travaux du Tribunal dans le fonctionnement de la justice dans leurs propres pays. L'équipe du Programme de sensibilisation a également travaillé sans relâche pour s'adresser aux communautés locales, petites ou grandes : écoles, villages, associations de victimes, universitaires, journalistes - à tous ceux qui ont soif de justice et souhaitent mieux comprendre les travaux du Tribunal. Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères aux membres du Programme de sensibilisation pour leur contribution capitale à la justice et à la réconciliation en ex-Yougoslavie.

Déclaration du donateur

Déclaration du donateur

La Commission européenne soutient avec ferveur le Programme de sensibilisation du TPIY depuis quinze ans. Nous avons très tôt reconnu que les communautés de l'ex-Yougoslavie avaient le droit de connaître le cadre judiciaire mis en place par la communauté internationale pour que les auteurs de certains des crimes les plus odieux commis en ex-Yougoslavie répondent de leurs actes. Grâce au lien puissant établi entre les travaux du TPIY et les communautés de l'ex-Yougoslavie, les projets et les activités novateurs du Programme de sensibilisation ont au fil des ans contribué au processus de transition vers les juridictions de l'ex-Yougoslavie.

Cette transition joue un rôle majeur dans la procédure d'adhésion des pays de l'ex-Yougoslavie à l'Union européenne qui est régie par le principe selon lequel l'UE n'est pas seulement unie par des liens économiques, mais est avant tout fondée sur des valeurs communes que sont notamment l'état de droit, le respect des droits de l'homme et l'établissement des responsabilités. L'Union européenne et le Programme de sensibilisation du TPIY partagent la conviction que la promotion de ces valeurs est essentielle à la construction d'un avenir stable et sûr pour les citoyens de l'ex-Yougoslavie et pour l'Europe dans son ensemble.

Gerhard SCHUMANN-HITZLER
Directeur coopération régionale et assistance ;
Communauté chypriote turque
Direction Générale Élargissement de la Commission européenne

L'année 2013 a été particulièrement importante pour le Tribunal. Tout d'abord, le TPIY a célébré le 20e anniversaire de sa création par le Conseil de sécurité de l'ONU. Pendant ses vingt années d'existence, le TPIY a radicalement transformé le paysage de la justice internationale. Il a rendu de nombreuses décisions qui font jurisprudence sur le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Le Tribunal a créé un solide corpus de droit pénal international et de procédures pénales internationales sur lesquelles se sont appuyés d'autres tribunaux et instances judiciaires, à l'échelle nationale ou internationale.

Célébration du 20e anniversaire du Tribunal

La cérémonie marquant le 20e anniversaire du Tribunal a eu lieu le 27 mai, en présence de Sa Majesté le Roi Willem-Alexander des Pays-Bas et de hauts responsables du Tribunal, notamment le Président Theodor Meron, le Procureur Serge Brammertz et le Greffier John Hocking. Étaient également présents le maire de La Haye, Jozias van Aartsen et le Secrétaire général du Ministère des affaires étrangères, Renee Jones-Bos.

Patricia O'Brien, Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux affaires juridiques, a prononcé l'un des discours principaux de la cérémonie du 20e anniversaire du Tribunal.

Le Juge Patrick L. Robinson et de nombreux autres hauts responsables du Tribunal, anciennement ou actuellement en fonction, ont partagé leurs vues sur l'histoire et les réalisations du TPIY.

Le Procureur Serge Brammertz a souligné le fait que le Tribunal avait surmonté d'importantes difficultés ces 20 dernières années, notamment l'arrestation de tous les accusés. « *Nous sommes parvenus - en dépit d'obstacles considérables - à traduire en justice tous les accusés mis en cause par le TPIY* », a-t-il déclaré, ajoutant que le TPIY avait contribué au début d'une nouvelle ère en matière d'établissement des responsabilités pour les crimes de guerre, donnant « *au principe de la justice internationale une impulsion qu'il sera difficile d'arrêter* ».

Le Président Theodor Meron et le maire Jozias van Aarsten ont inauguré l'exposition organisée à la mairie de La Haye pour le 20e anniversaire du TPIY. L'exposition a mis en lumière des moments marquants des deux décennies d'existence du TPIY, notamment l'arrestation des fugitifs, le rôle du Tribunal dans l'établissement des faits concernant les crimes commis pendant les conflits en ex-Yougoslavie dans les années 1990 et les activités de sensibilisation parmi les communautés de l'ex-Yougoslavie.

2013 a également marqué la mise en place de l'institution qui succède au TPIY lors du lancement de la Division de La Haye du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux (le « Mécanisme » ou « MTPI »), le 1er juillet, qui est chargée d'assumer un certain nombre des fonctions du Tribunal en vue de la fermeture de ce dernier.

Lancement de la division du Mécanisme à La Haye

Une cérémonie a eu lieu le 1er juillet 2013 à l'occasion de l'entrée en fonction de la Division du Mécanisme à La Haye, réunissant plus de 200 représentants de la communauté internationale et des autorités des pays de l'ex-Yougoslavie ainsi que des juges, des fonctionnaires du TPIY et du Mécanisme, de hauts responsables du Tribunal pénal international pour le Rwanda (le « TPIR ») et des membres des médias.

La création du Mécanisme constitue un volet important de la stratégie d'achèvement des travaux du TPIY et du TPIR. Le Mécanisme a pour mission de continuer à exercer les fonctions essentielles des deux Tribunaux et de préserver leur héritage. La Division d'Arusha du MTPI, chargée d'exercer les fonctions résiduelles du TPIR, est entrée en fonction le 1er juillet 2012.

Le Juge Theodor Meron, Président du MTPI et du TPIY, a ouvert la cérémonie. « C*es deux Tribunaux [le TPIY et le TPIR] ont apporté la preuve que [...] seule une justice régie par des principes, seule une justice équitable et impartiale, peut faire prévaloir l'état de droit* », a déclaré le Président. « *C'est sur ces bases solides que le Mécanisme peut maintenant prendre toute sa place parmi les institutions internationales, ici, dans la ville internationale de la paix et de la justice* », a-t-il ajouté.

Dans son allocution, Hassan Bubacar Jallow, le Procureur du MTPI et du TPIR, a estimé que la création du Mécanisme constituait un « *véritable évènement historique* ». Le Procureur a déclaré que la « *création échelonnée des deux divisions du Mécanisme nous permettra de mettre à profit les enseignements tirés de la mise en place de la Division d'Arusha* ».

John Hocking, le Greffier du MTPI et du TPIY, a fait la déclaration suivante : « *Le Mécanisme représente selon moi l'occasion de relever ce défi qui est de montrer que la justice pénale internationale est non seulement équitable, mais aussi de plus en plus efficace et de moins en moins exigeante en termes de ressources. Ainsi, d'autres juridictions pourront, à l'avenir, prendre exemple sur le Mécanisme, comme elles l'ont précédemment fait avec les Tribunaux.* »

Sensibilisation auprès de la jeunesse

VISITES D'ÉTUDE

Le TPIY expliqué aux jeunes des Balkans

Le Programme de sensibilisation et l'organisation Youth Initiative for Human Rights (YIHR) de Serbie ont organisé ensemble une visite d'une semaine pour huit jeunes représentants d'ONG de Serbie, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo. Ils ont rencontré de hauts responsables des trois organes du Tribunal.

Près de 200 jeunes gens de l'ex-Yougoslavie se sont rendus au TPIY en 2013. Les groupes de visiteurs étaient notamment composés d'étudiants en droit et en sciences politiques, de jeunes professionnels et de représentants d'ONG de Serbie, de Croatie, de Bosnie-Herzégovine, du Kosovo * et de Slovénie. Les visites, variant d'une journée à une semaine, ont permis aux jeunes de la région de suivre des audiences depuis les galeries du TPIY et de s'entretenir avec des juges et des fonctionnaires du TPIY, notamment des représentants du Programme de sensibilisation.

Un groupe d'étudiants en droit de Bihać (Bosnie-Herzégovine) a eu l'occasion exceptionnelle d'assister au prononcé de deux jugements en deux jours - dans les affaires *Prlić et consorts et Stanišić et Simatović*.

À l'occasion d'une visite d'un jour, 46 étudiants et professeurs de la faculté de droit de l'université de Tuzla (Bosnie-Herzégovine) ont pu s'entretenir avec le Juge Christoph Flügge et plusieurs fonctionnaires du Tribunal, et engager une réflexion approfondie sur certaines questions relatives à la justice internationale abordées dans le cadre de leurs études. Cette visite a été rendue possible par le Programme de sensibilisation, en coopération avec l'ambassade de Bosnie-Herzégovine aux Pays-Bas.

> **"Pour la plupart d'entre nous, il s'agissait de la première visite au Tribunal et les sujets abordés ont été extrêmement utiles pour nos projets à venir "**
>
> Almira Smajić, étudiante en quatrième année de la faculté de droit de l'université de Tuzla.

Des milliers d'étudiants du monde entier ont apprécié leur visite au TPIY

Plus de **6 000** jeunes gens du monde entier ont franchi les portes du Tribunal en 2013 pour s'adresser à ses fonctionnaires et à ses juges. Ils ont jugé leur visite instructive, mais l'ont aussi qualifiée de réellement « **impressionnante** » ou de véritable « **révélation** »

** Cette dénomination est sans préjudice des différentes positions concernant le statut du Kosovo et conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité et à l'opinion de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.*

SENSIBILISATION AUPRÈS DE LA JEUNESSE

Expliquer les travaux du TPIY à des jeunes de l'ex-Yougoslavie

Almir Alić, représentant du Programme de sensibilisation en Bosnie-Herzégovine, rencontre des élèves du lycée de Bratunac. La région de Bratunac a subi des destructions considérables ainsi que d'immenses pertes humaines pendant la guerre.

En 2013, le Programme de sensibilisation du TPIY a continué à mener l'une de ses principales activités, qui compte parmi les plus réussies : informer les jeunes gens de l'ex-Yougoslavie des activités du Tribunal. Nos représentants se sont rendus dans des lycées et des universités de toute la région, notamment dans les capitales et les régions les plus touchées par les crimes que le TPIY a pour mission de juger.

Les lycéens ont suivi des présentations sur le mandat et les principales réalisations du Tribunal, et sur certaines affaires concernant directement leur communauté. Les responsables du Programme de sensibilisation ont encouragé les questions et le dialogue, et les élèves se sont montrés désireux de discuter des travaux du TPIY, dont certains ne savaient presque rien.

Des juristes appartenant à chacun des trois organes du Tribunal se sont rendus dans les universités de la région afin de donner des présentations ciblées sur des questions relatives aux travaux du Tribunal, en fonction des domaines d'étude et d'intérêt des étudiants. Un grand nombre d'étudiants en droit, en sciences politiques et en philosophie ont suivi les présentations et posé des questions sur la poursuite des auteurs de violences sexuelles, les enquêtes du TPIY, les poursuites et les jugements des auteurs de crimes de guerre, les modes de responsabilité et le rôle joué par le Tribunal dans des domaines plus vastes tels que la justice, les mécanismes provisoires d'administration de la justice et la reconstruction d'après-guerre en ex-Yougoslavie.

Le Projet de sensibilisation pour la jeunesse se poursuivra en 2014 grâce au soutien sans faille du Gouvernement de Finlande.

Des élèves du lycée Ali Hadri de Peć/Pejë s'intéressent aux affaires concernant leur région, impliquant des auteurs de crimes des forces serbes et de l'Armée de libération du Kosovo. Présentation donnée par Youth Initiative for Human Rights Kosovo, partenaire du Programme de sensibilisation du TPIY.

Lada Šoljan, Substitut du Procureur en appel, s'est rendue en Serbie pour donner des présentations à des étudiants en droit, en journalisme et en psychologie. « Ces présentations ont montré combien les jeunes de la région essaient, aujourd'hui encore, de comprendre ce qui s'est passé dans les années 90, afin de saisir les événements de façon cohérente. Même lorsqu'il est apparu qu'ils avaient des doutes sur les travaux du Tribunal ou les avaient mal compris, leurs questions traduisaient clairement leur volonté réelle de comprendre et d'aller de l'avant *», a-t-elle déclaré.*

John Cubbon, juriste hors classe des Chambres du Tribunal, s'est rendu en ex-République yougoslave de Macédoine pour y faire des exposés sur le droit applicable au TPIY et sur sa pratique. Des étudiants de l'université Saints-Cyrille-et-Méthode ont fait des observations argumentées et ont souvent exprimé des idées bien arrêtées sur les sujets abordés.

Des représentants du TPIY s'adressent à des milliers de lycéens et d'étudiants d'université

En 2013, les représentants du Programme de sensibilisation se sont rendus dans **40 lycées** de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et du Kosovo, et se sont adressés à **1 275 étudiants** au total.

Vingt-cinq conférences ont été données dans des universités par des représentants du TPIY en 2013 en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, en Serbie, au Monténégro, au Kosovo et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, et **1 157 étudiants** ont bénéficié de ce projet.

STAGE - BUREAU DU PROCUREUR

Formations pour de jeunes professionnels de l'ex-Yougoslavie

Depuis cinq ans, le Bureau du Procureur du Tribunal accueille chaque année de jeunes stagiaires de l'ex-Yougoslavie. En 2013, le Bureau du Procureur a permis à 24 jeunes professionnels de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Serbie de travailler avec les équipes chargées des procès en première instance et de recevoir une formation pratique en aidant des juristes internationaux expérimentés dans le cadre de leurs travaux quotidiens. Les stagiaires du Bureau du Procureur travaillent au côté de fonctionnaires internationaux, bénéficiant ainsi directement d'une expérience précieuse dans des affaires complexes de crimes de guerre. Chaque stagiaire reste cinq mois au sein du Bureau du Procureur.

Depuis 2009, le Bureau du Procureur cible de plus en plus son aide sur la tenue de procès pour crimes de guerre au niveau national et sur le transfert de ses compétences aux jeunes professionnels de l'ex-Yougoslavie. Le projet mis en place pour les stagiaires constitue un élément clé dans le cadre des actions menées en ce sens.

Le Programme de sensibilisation du Bureau du Procureur bénéficie du soutien de la Commission européenne. Les étudiants des pays de l'ex-Yougoslavie titulaires d'un diplôme universitaire en droit, en criminologie, en sciences politiques ou en histoire peuvent présenter leur candidature.

Stagiaires de l'ex-Yougoslavie avec le Procureur du TPIY, Serge Brammertz.

Ivana Martinović, future juriste de Serbie, a fait son stage au Bureau du Procureur dans le cadre de l'affaire Hadžić : « Travailler au Tribunal avec certains des plus éminents juristes au monde a constitué pour moi une expérience et un enjeu exceptionnels. Je suis convaincue que l'expérience que j'ai acquise dans un environnement professionnel d'un tel niveau sera déterminante pour ma carrière à venir et a été l'occasion unique d'acquérir un précieux savoir-faire. »

Concours national de rédaction destiné aux lycéens de Bosnie-Herzégovine

Maja Graca, lauréate du concours (1er prix) : « Je crois qu'il est très important pour ma génération de rompre le silence et de parler à voix haute de la guerre dont les conséquences tragiques font toujours partie de notre vie et qui, pour la plupart, déterminent notre avenir. La jeunesse ne peut pas servir de prétexte pour justifier un manque d'intérêt ou une certaine passivité dans le processus d'acceptation du passé. »

Plus de 130 jeunes gens de Bosnie-Herzégovine ont participé à un concours national de rédaction organisé par le Programme de sensibilisation à l'automne 2013. *Faut-il juger les auteurs de crimes de guerre commis pendant un conflit armé ?* Telle était la question à laquelle les élèves étaient invités à répondre dans le cadre de ce concours qui visait à encourager les jeunes gens à s'exprimer sur les travaux du TPIY et sur leur importance pour leurs communautés.

Le premier prix a été attribué à Maja Graca, élève du lycée Meša Selimović, à Tuzla ; le deuxième est revenu à Viktor Nikolić, de l'école technique Mihajlo Pupin, à Bijeljina ; et le troisième a été attribué à Sabina Poplata, du 2e lycée de Sarajevo.

Les meilleures rédactions, ainsi qu'une sélection de dessins d'enfants d'écoles primaires de Bosnie-Herzégovine, ont été publiées dans un ouvrage préparé par le Programme de sensibilisation du Tribunal.

Viktor Nikolić, lauréat du concours (2e prix) : « Après avoir lu les deux autres rédactions récompensées et constaté que nos points de vue étaient presque identiques, cela me porte à espérer que les jeunes de mon âge peuvent agir en faveur de la société de façon positive, ce dont je suis très fier. »

Sabina Poplata, lauréate du concours (3e prix) : « Cette reconnaissance revêt pour moi une signification particulière, car il s'agit d'un sujet très important et douloureux qui a une incidence directe sur notre présent et notre avenir [...]. Ce concours de rédaction a apporté la preuve que notre opinion est entendue et appréciée. »

Des étudiants bosniaques en relations internationales manifestent un grand intérêt pour les travaux du TPIY

Le 19 novembre, l'antenne du TPIY en Bosnie-Herzégovine a reçu la visite d'un groupe d'étudiants de l'université internationale de Sarajevo. Vingt étudiants du programme *Relations internationales* ont participé activement aux débats.

Les étudiants souhaitaient en savoir plus sur l'organisation des procès du Tribunal et sur sa pratique en matière de fixation de peines. Almir Alić, représentant du Programme de sensibilisation en Bosnie-Herzégovine, a également décrit son expérience auprès du jeune public du pays, ce qui a particulièrement intéressé les étudiants en visite.

Busra Dillioglu, assistante principale au département des Relations internationales, a remercié Almir Alić, soulignant qu'il était important de permettre aux étudiants de recevoir directement de telles informations dans le cadre d'échanges ouverts. Elle a également reconnu l'influence que pourrait avoir le TPIY sur les relations entre les communautés : « *Si nous enseignons vraiment aux jeunes gens que ces actes sont des crimes contre l'humanité – qui sont fondamentalement horribles et pas seulement condamnés par le droit –, j'espère que de telles choses ne se reproduiront plus.* »

La présentation sur le TPIY développe les échanges entre les jeunes Serbes

Le 28 février, Morgiana Brading, représentante du Programme de sensibilisation en Serbie, a fait un exposé sur les travaux du TPIY devant une trentaine de jeunes de Belgrade, Kragujevac, Novi Sad et Novi Pazar, qui sont tous engagés au sein d'ONG ou de partis politiques.

À l'issue de la présentation, la discussion a largement porté sur les différentes façons dont le Tribunal est perçu dans les pays de la région. À la suite d'un débat animé de plus de deux heures, l'un des jeunes a déclaré : « T*ant que la Serbie ne fera pas ce qu'a fait l'Allemagne – présenter des excuses en bonne et due forme, reconnaître les crimes et peut-être ériger un monument comme celui de Berlin pour les victimes de l'holocauste –, il n'y aura pas de réconciliation dans la région.* »

Sensibilisation auprès des médias

VISITES D'ÉTUDE

Gros plan sur le Tribunal : des journalistes de la région directement informés sur le TPIY

Aleksandar Roknić, journaliste du quotidien belgradois Danas a commenté en ces termes les moments forts de la visite : « J'ai trouvé particulièrement intéressante ma discussion avec le Président du TPIY Theodor Meron, car il était très ouvert au dialogue et nous a donné un aperçu sur le fonctionnement de la justice internationale dans le cadre d'une institution telle que le Tribunal. »

La dernière semaine du mois d'octobre, un groupe de huit journalistes de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Serbie s'est rendu à La Haye pour une visite d'étude d'une semaine organisée au Tribunal. Le programme de la visite comprenait des réunions, des présentations et des séances de questions-réponses avec les chefs de divers services du TPIY. Les visiteurs ont également participé à deux tables rondes, au cours desquelles ils ont, avec des confrères de la BBC, de l'agence de presse BETA, de l'Institute for War and Peace Reporting (IWPR) et de l'agence de presse SENSE, partagé leurs expériences dans la couverture médiatique du Tribunal et l'utilisation des documents d'archives d'une grande richesse pour la production vidéo. Pour beaucoup de participants, les grands moments de la visite ont été les rencontres avec les hauts responsables du TPIY, le Président Theodor Meron et le Procureur Serge Brammertz.

Les visiteurs ont rencontré le Procureur Serge Brammertz pour une séance de questions-réponses. Mito Travar, journaliste de Bosnie-Herzégovine, était curieux de connaître les principaux enseignements que le Procureur avait tirés pendant ces années passées au TPIY. Le Procureur a répondu que, selon lui, le plus important est d'investir dans les jeunes générations. Il a ajouté qu'il est crucial pour l'avenir des Balkans que les jeunes soient bien informés et armés pour porter un regard critique sur le passé.

Cette visite était organisée en coopération avec le Balkan Investigative Reporting Network (BIRN).

"Cette visite a été l'occasion unique pour les journalistes de se familiariser avec le travail du Tribunal et de s'entretenir avec le Président et le Procureur. Elle pourrait contribuer à dissiper les malentendus dont le Tribunal est victime dans les pays de l'ex-Yougoslavie ."

Erna Mačkić, journaliste du Balkan Investigative Reporting Network (BIRN).

VISITES D'ÉTUDE

Établir un lien entre les médias et le Tribunal

Dans un entretien accordé à BHTV, le Président Meron a dit qu'il espérait que les travaux du Tribunal déboucheraient sur la réconciliation en ex-Yougoslavie : « Nous essayons d'établir des principes et de promouvoir dans le monde entier, y compris en ex-Yougoslavie, le principe de l'état de droit. Nous sommes convaincus que, à travers nos actions en faveur de la justice, par notre volonté d'agir au service de la vérité, de la preuve et du droit, nous créons vraiment les conditions dans lesquelles la réconciliation devient de plus en plus possible, et le deviendra encore plus avec le temps. »

Dans un entretien accordé à Al-Jazeera, le Président Meron s'est exprimé en ces termes : « En remplissant son mandat principal, le TPIY a montré au monde qu'il est possible de mener à bien les procès les plus complexes qui traitent de certains des crimes les plus odieux qu'on puisse imaginer, sur le plan international, tout en respectant les normes les plus strictes en matière de garanties procédurales et de droit à un procès équitable. »

Les membres du Bureau de presse et du Programme de sensibilisation du TPIY sont les principaux points de contact pour toutes les questions liées aux médias, notamment les entretiens et déclarations officielles, les informations relatives aux procès et les demandes de services audiovisuels. Au cours de l'année 2013, ces deux bureaux ont fait en sorte que tous les médias reçoivent en temps utiles des réponses exactes à leurs demandes

Comme les années précédentes, le Bureau de presse a facilité l'accès des journalistes d'ex-Yougoslavie aux informations judiciaires, et ce, dans toutes les langues de la région, et leur a permis de rencontrer les plus hauts responsables du Tribunal.

Cette année, Theodor Meron, Président du Tribunal, a accordé près de 20 entretiens à des médias régionaux et internationaux. Le Bureau de presse du Tribunal a organisé des entretiens pour CNN, Al Jazeera Balkans, RTS (diffuseur national en Serbie), BHRT (diffuseur national en Bosnie-Herzégovine), Reuters et ANA (agence de presse nationale grecque). Parmi les sujets abordés figuraient la stratégie d'achèvement des travaux et le vingtième anniversaire du Tribunal, ainsi que l'avenir du droit pénal international et les travaux en cours du Tribunal.

Au cours de 2013, le Procureur Serge Brammertz a régulièrement informé les journalistes sur le travail du Bureau du Procureur.

Serge Brammertz, Procureur du TPIY, a lui aussi rencontré plusieurs fois les médias en 2013. Les journalistes ont adressé leurs demandes d'entretiens par l'intermédiaire du Bureau de presse du Bureau du Procureur ; le Procureur en a accordé plus de 30 à des journalistes régionaux et internationaux. En outre, il a poursuivi ses réunions régulières avec des correspondants étrangers travaillant aux Pays-Bas, dont la plupart sont de la région. Ces réunions permettent aux journalistes d'être informés des travaux récents du Bureau du Procureur et de poser des questions. Cette fois-ci, les journalistes voulaient surtout entendre l'avis du Procureur sur les jugements et arrêts rendus au cours de l'année 2013. Le Procureur a par ailleurs répondu à des questions sur l'état d'avancement des jugements en première instance et en appel, les réalisations du Tribunal, le problème de la négation du génocide de Srebrenica, et autres thèmes semblables.

En 2013, Magdalena Spalińska, porte-parole du Greffe et des Chambres, a communiqué aux médias internationaux et régionaux les toutes dernières informations du Tribunal, par de nombreux entretiens, communiqués de presse et déclarations sur les affaires en cours.

"En tant que procureurs internationaux, nous ne pouvons être guidés que par les preuves dont nous disposons. Nos enquêtes et actes d'accusation découlent des éléments de preuve disponibles et non de la nationalité ou de l'origine des accusés. Au fil des ans, nous avons poursuivi des auteurs issus de toutes les parties au conflit en ex-Yougoslavie, montrant ainsi que des crimes ont été commis de tous les côtés."

Le Procureur Serge Brammertz, répondant à l'idée reçue souvent exprimée dans l'opinion publique serbe selon laquelle le TPIY est une institution « anti-serbe » lors d'un entretien accordé au quotidien serbe *Politika*.

PROGRAMME DE SENSIBILISATION EN LIGNE

Internet et les réseaux sociaux offrent plus d'instruments de sensibilisation

L'année 2013 a été marquée par des projets originaux et exaltants ; les contenus des médias sociaux et du site Internet du TPIY se sont améliorés, tant en termes quantitatifs que qualitatifs.

En 2013, cinq nouvelles pages ont été ajoutées au site Internet et le nombre de personnes qui suivent nos médias sociaux a continué d'augmenter. Les vidéos de la chaîne YouTube du TPIY ont été vues 395 705 fois au total, notre compte Twitter a atteint 5 300 abonnés et notre page Facebook a attiré près de 20 000 visiteurs par mois.

L'année 2013 a également vu le lancement du projet du site Internet consacré à l'héritage du Tribunal, destiné à assurer la sauvegarde, sur le long terme, de la portée des travaux du Tribunal. Dans la période à venir, le Programme de sensibilisation du Tribunal élaborera des contenus accessibles reposant sur les documents d'archives du TPIY qui seront publiés sur le site Internet consacré à l'héritage du Tribunal. Des fonctions multimédias innovantes, telles que des présentations en ligne utilisant les archives du Tribunal, seront créées pour mettre en valeur la contribution du TPIY à la transition vers les juridictions nationales en ex-Yougoslavie et à la justice internationale dans son ensemble.

Le site Internet et la page Facebook du TPIY ont présenté une exposition en ligne intitulée Le TPIY vu par les enfants, *qui comporte une sélection de dessins réalisés par des enfants d'école primaire dans le cadre d'un atelier organisé lors du 10e Festival des enfants, à Sarajevo. Ces dessins exprimaient l'idée que se font les enfants de la justice et de la nécessité de mener des procès pour crimes de guerre. Les internautes qui nous suivent sur Facebook ont participé à ce projet en désignant leur dessin favori.*

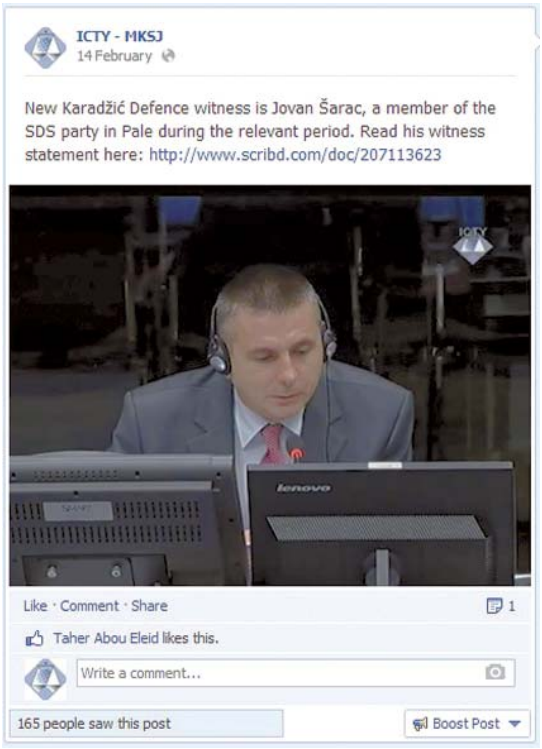

Travaillant en étroite collaboration avec les équipes du Bureau du Procureur chargées des procès en première instance et en coopération avec le Bureau de presse du TPIY, le service de presse du Bureau du Procureur a fourni aux médias la liste des témoins qui déposeront dans les affaires Karadžić et Mladić *et les questions abordées dans leur déposition. Les noms des témoins et de brefs résumés de leurs dépositions ont été publiés sur le site Internet du TPIY, Facebook et Twitter. La transmission de ces informations s'est révélée très utile pour les journalistes qui ont souligné combien cela leur avait permis de se préparer et de suivre ces procès importants.*

À l'occasion du 20e anniversaire du Tribunal, le Programme de sensibilisation a réalisé un court métrage intitulé 20 Years of the ICTY, *qui donne un aperçu des événements les plus importants des vingt années d'existence du Tribunal. Cette vidéo a été publiée sur les réseaux sociaux et sur le site Internet du Tribunal. Elle a été vue plus de 13 000 fois sur Facebook, YouTube et Twitter. Sur le site Internet du Tribunal, une page intitulée* 20 ans de justice internationale *fournit des informations précieuses sur ses réalisations et son histoire.*

Les médias régionaux et internationaux couvrent les prononcés de jugements et arrêts

En 2013, le TPIY a rendu trois jugements dans les affaires *Stanišić et Župljanin, Prlić et consorts,* et *Stanišić et Simatović*, et un arrêt dans l'affaire *Perišić*.

Ces jugements de premier plan ont suscité un vif intérêt parmi les nombreux journalistes régionaux et internationaux. Le Service de communication du TPIY a joué un rôle important en faisant en sorte que les journalistes disposent des informations nécessaires pour en assurer la couverture.

Photo : Radoša Milutinović

Le quartier pénitentiaire ouvre ses portes aux médias

En novembre 2013, dans le cadre d'un autre événement marquant le 20e anniversaire du Tribunal, le Bureau de presse a organisé une visite du quartier pénitentiaire du Tribunal pour les journalistes des médias régionaux et internationaux qui ont suivi le plus régulièrement l'évolution des activités du TPIY. La visite a commencé par la présentation des commandants du quartier pénitentiaire qui ont donné des renseignements généraux et ont fait un aperçu des activités quotidiennes du quartier pénitentiaire. Puis les journalistes ont visité une aile vide du quartier pénitentiaire, une cellule type et la salle de sports.

C'est la première fois qu'un groupe de représentants des médias a été autorisé à visiter le quartier de haute sécurité et qu'ils ont pu voir par eux-mêmes les conditions de détention qui suscitent tant d'intérêt parmi le public. Ils ont pu examiner les locaux, interroger le commandant, prendre des photos et filmer.

Sensibilisation auprès des communautés locales

TRAVAILLER AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

Intensification de la coopération avec les ONG régionales

Rencontre entre Almir Alić, représentant du Programme de sensibilisation en BiH, et les membres de l'association nouvellement créée d'aide aux victimes et aux survivants de violences sexuelles en temps de guerre, Na glas, de Tuzla. Il a soutenu leurs activités de sensibilisation du public aux problèmes rencontrés par les victimes de violences sexuelles en temps de guerre, et a communiqué des documents d'information du Programme de sensibilisation.

Communiquer avec des représentants des victimes et des ONG de l'ex-Yougoslavie est au cœur de la mission du Programme de sensibilisation. Pendant l'année 2013, les bureaux du Programme de sensibilisation de La Haye, Belgrade et Sarajevo ont organisé et participé à plusieurs réunions de coordination avec des représentants d'ONG locales pour évoquer d'éventuels projets communs. En outre, nos représentants ont rencontré des organisations de victimes pour les tenir informées des derniers développements dans les affaires du Tribunal. Alors que le mandat du Tribunal touche à sa fin, le Programme de sensibilisation renforce sa coopération dans le cadre des initiatives locales concernant l'héritage du TPIY, et accroît son soutien. Le Tribunal veille ainsi à la poursuite de ses efforts en matière de sensibilisation bien après la fermeture de ses portes.

En 2013, les représentants du Programme de sensibilisation dans la région ont participé à de nombreux événements organisés par des ONG locales, tels que des conférences, des présentations et des tables rondes. Ils ont également fait des exposés sur les travaux et les réalisations du Tribunal. Pour prendre un exemple parmi d'autres, Morgiana Brading, représentante du Programme de sensibilisation, a présenté le TPIY lors d'une réunion d'organisations pour les femmes provenant de toute la région des Balkans, organisée par l'ONG Women in Black de Belgrade (Serbie).

De plus, le bureau du Programme de sensibilisation de La Haye a organisé des visites de groupes de représentants de victimes - membres de deux associations, situées aux Pays-Bas, de survivants du génocide de Srebrenica, et de l'Association d'anciens détenus des camps d'Herzégovine. Les participants ont rencontré des hauts responsables du TPIY, dont le Procureur et le Greffier adjoint.

En 2013, le Président Theodor Meron a rencontré trois fois des représentants de victimes à La Haye, notamment ceux de l'association Mothers of Srebrenica, de l'Association de victimes et de témoins du génocide et de l'Association des mères de Srebrenica et des enclaves de Žepa.
Il a rencontré à deux reprises des associations de victimes au cours de sa visite en Bosnie-Herzégovine en novembre, se montrant à l'écoute des préoccupations des habitants de la région lors de sa visite à Prijedor, et il a également participé à une grande réunion à Sarajevo qui rassemblait des représentants d'associations de victimes de toutes les communautés ethniques principales en BiH.

Le Procureur Serge Brammertz a toujours accordé une attention particulière aux préoccupations exprimées par les victimes concernant les travaux du TPIY, et il rencontre régulièrement les représentants des associations de victimes pour écouter leur avis et répondre à leurs interrogations. Évoquant la place importante des victimes dans le travail du Bureau du Procureur, Serge Brammertz a déclaré : « Les victimes constituent notre principal sujet de préoccupation et nous sommes conscients qu'il nous incombe de traduire en justice les auteurs responsables de leurs souffrances. Nous saluons et admirons leur courage, ainsi que la force qu'ils trouvent pour aller témoigner devant le Tribunal. Lorsque je me déplace dans la région, je ne manque jamais une occasion de les rencontrer. »

VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DU TRIBUNAL

La conférence et l'exposition marquent une année importante pour le Tribunal

L'exposition Vingt ans de justice internationale *met en lumière le rôle joué par le Tribunal dans la lutte contre l'impunité des personnes ayant commis des crimes graves pendant le conflit en ex-Yougoslavie, sa contribution inédite au développement de la justice pénale internationale, et l'héritage qu'il laisse aux communautés de l'ex-Yougoslavie.*

Dans le cadre du programme des activités qui se sont déroulées en 2013 pour célébrer le vingtième anniversaire du Tribunal, le Programme de sensibilisation, travaillant sous les auspices du Bureau du Président, a organisé une conférence de deux jours à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), et monté une exposition intitulée *Vingt ans de justice internationale.*

L'exposition retraçait les étapes importantes des deux décennies d'existence du Tribunal. Inaugurée à l'hôtel de ville de La Haye en juin, elle a ensuite été montrée au Musée historique de Bosnie-Herzégovine à Sarajevo, en juillet. La cérémonie d'ouverture à Sarajevo a attiré plus de 60 invités, dont des universitaires, des experts en matière de transition vers les juridictions nationales et des représentants de la société civile, des instances judiciaires nationales et du corps diplomatique. Fin 2013, près de 10 000 personnes avaient vu l'exposition.

Plus de 200 participants de Bosnie-Herzégovine et d'autres pays se sont réunis lors de la conférence organisée à Sarajevo en novembre 2013 pour discuter de certains aspects de l'héritage du Tribunal en ex-Yougoslavie. La conférence, à laquelle a participé Theodor Meron, Président du TPIY, est venue couronner les activités organisées toute l'année pour célébrer le 20e anniversaire du Tribunal.

La première journée a été consacrée à des réunions de travail, suivies de présentations et de discussions avec le public. Au cours de la conférence, les points suivants ont été notamment abordés : les réalisations d'ensemble du TPIY et les difficultés rencontrées ; son rôle dans la défense de l'état de droit dans la région ; les mécanismes de protection des victimes et des témoins dans les procès pour crimes de guerre ; et l'importance pour les populations de l'ex-Yougoslavie d'accéder aux documents du TPIY.

Le discours d'ouverture de la conférence a été prononcé par le Juge Theodor Meron, Président du Tribunal : « Rien de ce que nous avons accompli à La Haye n'aurait été possible sans [...] les efforts, l'engagement et le courage constants des hommes et des femmes de Sarajevo et d'ailleurs en ex-Yougoslavie. Je souhaite aujourd'hui rendre hommage à leurs contributions au travail du TPIY ces vingt dernières années. »

Outre de hauts représentants du Tribunal, ont notamment assisté à la conférence Bakir Izetbegović, membre de la présidence de Bosnie-Herzégovine, Meddžida Kreso, Présidente de la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine, Vladimir Vukčević, procureur de Serbie chargé des crimes de guerre, Kathryne Bomberger, directrice de la Commission internationale pour les personnes disparues en Bosnie-Herzégovine, Nataša Kandić, fondatrice du Centre de droit humanitaire, Ivo Komšić, maire de Sarajevo, Nikica Hamer Vidmar, du Ministère de la justice croate, ainsi que des ambassadeurs, des associations de victimes, des autorités locales, des experts en matière de transition vers les juridictions nationales, des représentants d'ONG spécialisées dans les droits de l'homme, des universitaires et d'autres acteurs en ex-Yougoslavie.

La conférence a pu se tenir grâce aux généreuses contributions de l'Union européenne et des gouvernements de la Suisse, du Luxembourg, des Pays-Bas et de la République de Corée, ainsi que de l'Open Society Justice Initiative.

DOCUMENTAIRE : *Crimes before the ICTY: Prijedor*

Le documentaire du Tribunal salué dans la région

Au cours de l'année 2013, le Programme de sensibilisation a fait la promotion de son deuxième documentaire, *Crimes before the ICTY: Prijedor*. Ce long métrage montre le rôle joué par le Tribunal dans la poursuite et le jugement des crimes commis dans la municipalité de Prijedor, située dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine. L'histoire est retracée au travers d'entretiens avec des membres du TPIY, d'extraits de témoignages de survivants donnés lors des procès, et des décisions rendues dans les jugements. Le Tribunal a mis en accusation 27 personnes pour des crimes commis dans la région de Prijedor, principalement pendant l'été 1992.

La première projection du film s'est tenue le 17 avril 2013 à Novi Sad (Serbie), suivie d'autres projections à Belgrade et à Sarajevo. Le film a par ailleurs été diffusé dans le cadre des événements organisés pour la journée du brassard blanc, à Zagreb, qui commémorait les victimes de crimes à Prijedor. Les événements ont attiré chacun un grand nombre de représentants de victimes et d'organisations des droits de l'homme, les médias, des universitaires et des juristes, ainsi que plusieurs hauts fonctionnaires internationaux.

En outre, une projection du film a été organisée pour des représentants d'organisations de survivants vivant aux Pays-Bas, à laquelle a assisté Ahmet Halilović, ambassadeur de Bosnie-Herzégovine aux Pays-Bas. Le film a suscité des réactions très positives dans la région et a été largement salué pour sa précieuse fonction éducative.

La projection à Belgrade a été suivie d'un débat auquel ont participé Nerma Jelačić, chef du Service de communications du TPIY, et Petar Finci, réalisateur du film (Programme de sensibilisation du TPIY).

Diffusion du documentaire en Bosnie-Herzégovine

Suite à son lancement réussi, le film a été diffusé dans le cadre d'une édition spéciale de l'émission **TV Justice**, programme hebdomadaire produit et distribué par le Balkan Investigative Reporting Network (BIRN). **Douze chaînes de télévision locales** en Bosnie-Herzégovine, dont certaines relayées par satellite en Europe, en Amérique du Nord et en Australie, en ont permis la diffusion.

Disponible sur le site Internet du TPIY et sur YouTube

Vu l'intérêt suscité par la diffusion du film, le Programme de sensibilisation a publié le film sur le **site Internet du TPIY** et sur **YouTube**. Son lancement sur Internet l'a fait connaître à un public encore plus large, et plus de **4 000 personnes** ont vu le film en ligne, en quelques mois seulement.

Le Président du TPIY visite des charniers et un ancien camp de détention en Bosnie-Herzégovine

Les 25 et 26 novembre, Theodor Meron, Président du TPIY, s'est rendu à Prijedor où il a visité le charnier de Tomašica. Récemment découvert, il serait le plus grand charnier de Bosnie-Herzégovine et contient les cadavres de centaines de personnes qui auraient été tuées par des Serbes de Bosnie pendant l'été 1992. Le Président s'est rendu sur le site alors que les travaux d'exhumation se poursuivaient. « *Il m'a été très difficile de prendre la parole en ce lieu où l'on se retrouve confronté aux atrocités qu'un homme peut commettre sur un autre homme* », a-t-il dit après la visite.

Le Président a également visité l'ancien camp de détention à Omarska, accompagné d'un groupe d'anciens détenus qui lui ont montré les lieux et lui ont raconté les journées de souffrance qu'ils y avaient passé en tant que prisonniers.

Le Président a par ailleurs rencontré des membres d'associations de victimes issues de tous les groupes ethniques à Prijedor. Les représentants des victimes lui ont parlé de questions relatives à la commémoration dans la région, de l'importance des décisions rendues par le Tribunal pour les communautés locales et de leur façon de voir les travaux du TPIY. Les représentants ont également souligné combien il était important pour eux qu'un président du TPIY se rende dans la région de Prijedor pour la toute première fois.

Un atelier du Programme de sensibilisation organisé dans un ancien camp de prisonniers

Le 5 août, Almir Alić, représentant du Programme de sensibilisation en Bosnie-Herzégovine, a dirigé, dans l'ancien camp de prisonniers de Trnopolje, un atelier sur les violences sexuelles commises en temps de guerre et sur les travaux du TPIY.

Des survivants de Trnopolje ont pris place sur des tapis disposés sur le sol, tout comme ils l'avaient fait pendant les chaudes journées du mois d'août, il y a plus de 20 ans, lorsque le camp est devenu un lieu de souffrances pour la population non serbe de la municipalité de Prijedor. Cette fois, ils ont été rejoints par de jeunes militants pour la paix venus de Belgrade, Rovinj, Sarajevo, Mostar, Tuzla, Travnik, Kozarac et Prijedor pour participer à ce rassemblement particulier, et aussi par un groupe d'étudiants britanniques et français.

À travers leur action commune, les jeunes ont fait de ce lieu du crime un lieu d'espoir ; espoir de la reconstruction d'après-guerre des communautés de la région et espoir que plus jamais de tels crimes ne puissent être commis à nouveau.

Héritage du TPIY en ex-Yougoslavie

En 2013, le Programme de sensibilisation a publié deux versions - l'une en anglais et l'autre en bosniaque/croate/serbe - du livre intitulé *Legacy of the ICTY in the former Yugoslavia* qui rassemble des compte rendus de conférences sur l'héritage tenues à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) et à Zagreb (Croatie), en 2012.

Ces conférences ont permis d'examiner le rôle du TPIY au lendemain du conflit en ex-Yougoslavie, notamment sa contribution à la transition vers les juridictions nationales et l'influence de ses travaux sur les communautés pour les aider à surmonter les conflits du passé. Évoquant l'importance de l'héritage du TPIY pour la région de l'ex-Yougoslavie, Gordan Markotić, Vice-Ministre de la justice croate, a mis en avant l'apport du Tribunal à la création d'une nouvelle jurisprudence et de mécanismes juridiques : « *Il s'agit, selon moi, de l'un des apports majeurs du TPIY, si ce n'est le plus important : son influence sur la justice et les systèmes judiciaires dans la région.* »

Outre les représentants du Tribunal, ont participé également aux conférences de hauts représentants des instances judiciaires nationales, des experts en matière de transition vers les juridictions nationales, des victimes, des juristes, des journalistes, des responsables politiques, des représentants d'ONG, des universitaires et d'autres acteurs de l'ex-Yougoslavie.

Ces conférences ont été rendues possibles grâce au généreux soutien de l'Union européenne et des gouvernements des Pays-Bas et de la Confédération suisse.

Renforcement des capacités judiciaires

VISITES D'ÉTUDE

Présentation du Tribunal à des juristes

Le TPIY a accueilli au mois de septembre un groupe de responsables et de spécialistes des technologies de l'information, exerçant au sein des tribunaux de l'ex-République yougoslave de Macédoine. Cette visite était organisée par le Programme de sensibilisation du Tribunal, en coopération avec le projet de renforcement judiciaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), afin de mieux faire connaître les pratiques du Tribunal dans les pays de l'ex-Yougoslavie. Les exposés ont été faits par des membres du Programme de sensibilisation, de la Section d'administration et d'appui judiciaire et de la Section des services informatiques. Les participants ont posé de nombreuses questions sur les aspects administratifs et techniques des activités du Tribunal ; ils voulaient savoir, entre autres, comment est gérée la divulgation d'informations confidentielles dans le cadre d'audiences publiques, et qui décide des expurgations.

En 2013, le Programme de sensibilisation a accueilli au Tribunal quelque 75 juristes des pays de l'ex-Yougoslavie. Les présentations données par des représentants du TPIY et les réunions organisées avec des membres du Bureau du Procureur, du Greffe et des Chambres leur ont permis de mieux connaître le Tribunal et de mieux comprendre ses travaux. En tant que juristes, ils souhaitaient notamment en savoir plus sur les concepts de responsabilité du supérieur hiérarchique et d'entreprise criminelle commune, et sur les poursuites engagées contre les auteurs de violences sexuelles commises en temps de guerre.

L'un de ces groupes comprenait des juges croates et des observateurs croates spécialisés dans les crimes de guerre. Vesna Teršelič, directrice de l'ONG Dokumenta, a déclaré que ces visites pourraient favoriser une meilleure compréhension et la résolution de questions en suspens concernant la coopération entre le TPIY et les instances judiciaires de la région, « *une tâche importante, étant donné le grand nombre de crimes qui doivent encore être jugés par les juridictions nationales* », a-t-elle ajouté.

Dix-sept jeunes diplomates des Balkans et de Turquie ont rencontré Aleksandar Kontić, représentant du Bureau du Procureur, qui leur a expliqué comment le Tribunal collabore avec les États de l'ex-Yougoslavie. Ils ont appris en quoi consiste l'aide apportée par le Tribunal aux juridictions nationales chargées de juger des affaires de crimes de guerre. À la fin de la rencontre, les jeunes diplomates ont posé des questions portant notamment sur la responsabilité du supérieur hiérarchique et sur la stratégie d'achèvement des travaux du TPIY.

PROJET DE VISITE DE PROCUREURS DES PARQUETS NATIONAUX

Aide aux enquêtes sur les crimes de guerre en ex-Yougoslavie

Le Procureur du Tribunal, Serge Brammertz, en compagnie de procureurs de liaison de Bosnie-Herzégovine, Croatie et Serbie.

Pour la sixième année consécutive, la Commission européenne a apporté son généreux soutien à un projet mené par le Bureau du Procureur, dans le cadre duquel des procureurs de liaison de Bosnie-Herzégovine, de Croatie et de Serbie travaillent à La Haye, au côté de fonctionnaires du TPIY de l'équipe du Bureau du Procureur chargée de la transition.

Les procureurs de liaison font le lien avec les parquets de leurs pays respectifs et les aident dans leurs enquêtes en leur fournissant des documents utiles tirés des éléments de preuve rassemblés par le Bureau du Procureur. De très nombreux documents ont par conséquent été mis à disposition pour les enquêtes et les procès menés sur le plan national pour crimes de guerre. Par exemple, en 2013, les procureurs de liaison ont transmis plus de 3 370 documents formant un total de 94 500 pages, ainsi que 96 pièces audio et vidéo. Le transfert d'informations suit un protocole et des règles strictes encadrant la protection de tout document confidentiel ou à circulation restreinte.

Ce projet présente des avantages réciproques, dans la mesure où les procureurs de liaison apportent souvent leur aide aux équipes du Procureur, en servant de relais direct avec leurs bureaux dans la région pour favoriser la circulation rapide et efficace des informations. En travaillant directement et quotidiennement avec des fonctionnaires du TPIY, les procureurs de liaison acquièrent en outre une solide expérience ainsi qu'une meilleure compréhension des travaux du Tribunal, qu'ils peuvent transmettre à leurs homologues de la région, contribuant ainsi au transfert des enseignements tirés par le TPIY.

Ce projet a permis de renforcer grandement l'efficacité des poursuites à l'échelle nationale dans les pays de l'ex-Yougoslavie.

Formations sur le système électronique de communication des pièces pour les experts judiciaires de Bosnie-Herzégovine

Au mois de novembre 2013, le Bureau du Procureur du TPIY a organisé, pour des juristes de Bosnie-Herzégovine, avec la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, une série de formations sur le système électronique de communication des pièces. Deux experts du Bureau du Procureur ont donné quatre formations à Banja Luka et à Sarajevo destinées à 35 juristes.

Le Bureau du Procureur possède un volume important de pièces relatives aux conflits en ex-Yougoslavie, notamment des déclarations de témoins, des documents, et des fichiers vidéo et audio. Le système électronique de communication des pièces permet aux procureurs de la région de consulter environ 60 % des 9 000 000 de pages de documents constituant l'ensemble des éléments de preuve du Procureur.

La participation des membres du Bureau du Procureur à des formations et à des projets similaires constitue un important moyen de transmettre un savoir-faire aux juristes de la région qui travaillent sur des affaires de crimes de guerre, dans le but de renforcer les capacités judiciaires nationales des pays de l'ex-Yougoslavie.

Le Mécanisme présenté à des juristes et à des représentants d'ONG de Bosnie-Herzégovine et de Serbie

En vue de l'entrée en fonction de la Division de La Haye du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux le 1er juillet 2013, le Tribunal a organisé quatre ateliers à Belgrade et à Sarajevo afin d'expliquer la mission de cette nouvelle organisation à plus de 70 juristes et ONG partenaires de la région.

Les ateliers étaient consacrés au mandat du Mécanisme, à la stratégie d'achèvement des travaux du TPIY et au rôle du Mécanisme dans ce processus. Ils ont permis d'ouvrir le débat sur les conséquences de la transition vers le MTPI et sur l'importance du soutien et de l'entraide réciproques.

Le Juge Minka Kreho, de la Cour de Bosnie-Herzégovine, qui participait à la formation, a souligné en ces termes l'importance du MTPI : « *Le Mécanisme joue un rôle majeur pour nous dans plusieurs domaines, par exemple en facilitant les rencontres avec les témoins protégés et l'accès aux archives du Tribunal. Il peut améliorer de façon significative le jugement des affaires de crimes de guerre devant les juridictions de Bosnie-Herzégovine.* »

Annexes

Annexes

34 Annexe I : Statistiques
37 Annexe II : Informations financières
38 Annexe III : Équipe et coordonnées

Documents d'information

Brochure

REACHING OUT TO THE NEXT GENERATION

Anglais	2 000
BCS	2 000
Albanais	500

Publication

OUR TRIBUNAL

Anglais	1 000
BCS	1 000

Publication

RAPPORT ANNUEL DU PROGRAMME DE SENSIBILISATION 2012

Anglais	1 000
BCS	1 000
Français	200

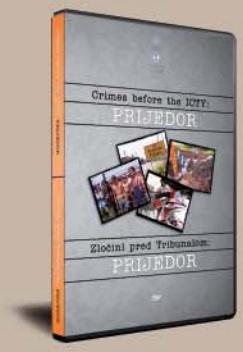

DVD, documentaire

CRIMES BEFORE THE ICTY: PRIJEDOR

Anglais / BCS 1 500

Publication

LEGACY OF THE ICTY IN THE FORMER YUGOSLAVIA

Anglais	1 000
BCS	1 000

Visites

393
visiteurs de l'ex-Yougoslavie
se sont rendus au Tribunal en 2013.

8 683
autres visiteurs sont venus
du monde entier.

VISITEURS DE L'EX-YOUGOSLAVIE

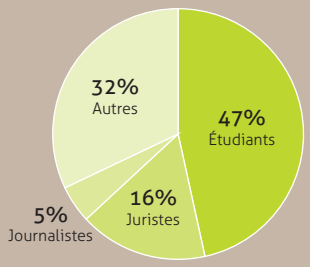

VISITES PÉDAGOGIQUES

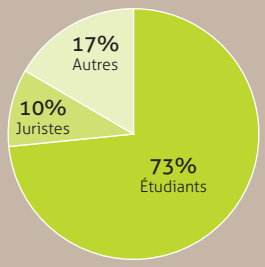

Projet éducatif pour la jeunesse

CONFÉRENCES UNIVERSITAIRES
25

PRÉSENTATIONS DANS LES LYCÉES
40

NOMBRE D'ÉTUDIANTS
2 451

CONFÉRENCES UNIVERSITAIRES

	Étudiants	Conférences
Ex-République yougoslave de Macédoine	75	3
Bosnie-Herzégovine	526	8
Croatie	172	3
Kosovo	25	2
Serbie	234	6
Monténégro	125	3
	1 157	**25**

PRÉSENTATIONS DANS LES LYCÉES

	Étudiants	Présentations
Croatie	369	10
Kosovo	357	10
Bosnie-Herzégovine	568	20
	1 294	**40**

Médias

90
Communiqués de presse et avis à la presse

49
Points presse

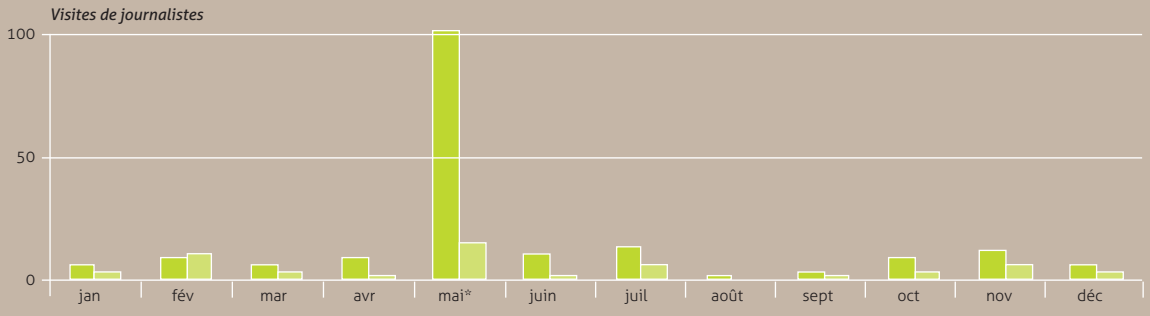

* Prononcé des jugements *Stanišić et Simatović*, et *Prlić et consorts*, et 20e anniversaire du Tribunal.

Site Internet

3 300 000
pages consultées en 2013.

Pages consultées

* Prononcé de l'arrêt dans l'affaire *Momčilo Perišić.*
** Prononcé de l'arrêt dans l'affaire *Jovica Stanišić* et *Franko Simatović.*

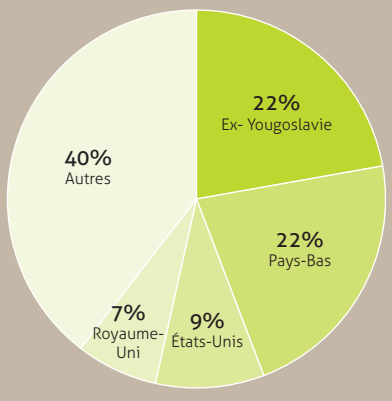

Médias sociaux

YouTube

395 705
vues en 2013.

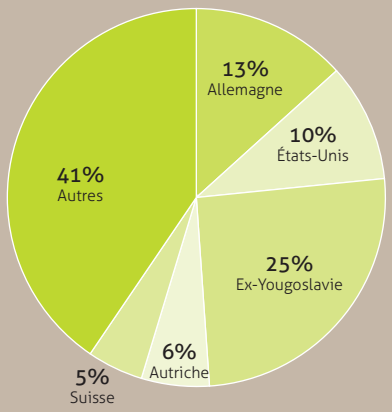

Twitter

1 453
inscrits supplémentaires en 2013.
5 358 inscrits à l'heure actuelle.

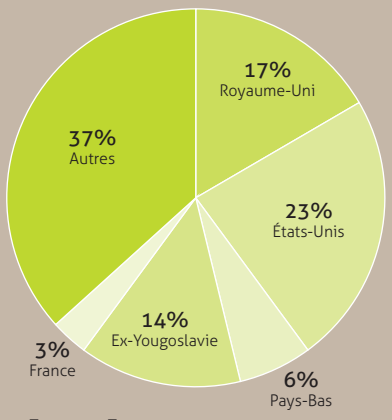

Facebook

1 984
« J'aime » in 2013.

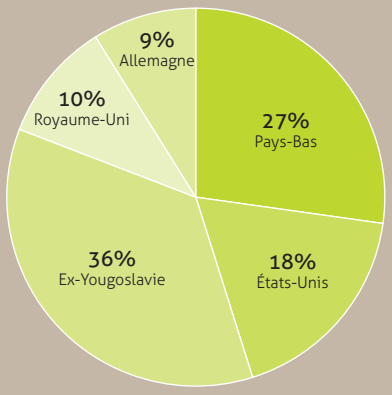

Informations financières

Le Programme de sensibilisation ne faisant pas partie du budget de base du Tribunal, son existence et ses activités dépendent largement de financements externes.

Le soutien de l'Union européenne a toujours été le plus généreux et le plus constant. À travers ses généreuses contributions, il a assuré le financement du Programme de sensibilisation depuis son établissement en 1999. Le financement supplémentaire pour l'extension du Programme de sensibilisation est actuellement en cours d'examen.

Le Programme de sensibilisation a également bénéficié du soutien d'autorités nationales, notamment de la Finlande, qui a généreusement financé les projets éducatifs pour la jeunesse ces trois dernières années. En outre, les autorités suisses, luxembourgeoises, néerlandaises et de la République de Corée, ainsi que l'Open Society Justice Initiative ont toutes financé la conférence organisée par le Programme de sensibilisation dans le cadre de la célébration du vingtième anniversaire du Tribunal, qui s'est tenue en novembre 2013 à Sarajevo.

La poursuite et la réussite des activités actuelles de sensibilisation, et la mise en œuvre de la stratégie de fin de mission du Programme de sensibilisation pour le prochain exercice dépendront uniquement de dons. Conformément à la résolution 65/263, adoptée le 24 décembre 2010 par l'Assemblée générale et dans laquelle celle-ci a réaffirmé l'importance de mettre en œuvre un programme de sensibilisation efficace et a encouragé le Secrétaire général à rechercher encore des moyens de recueillir des contributions suffisantes, le Tribunal maintiendra ses actions en vue d'appels aux dons, en sollicitant le soutien des États et d'autres donateurs dans la période à venir. Le Programme de sensibilisation tient à exprimer sa gratitude envers les donateurs passés et actuels pour leur soutien généreux.

Vue d'ensemble du budget du Programme de sensibilisation en 2013

Union européenne	Frais de fonctionnement/coût des activités	$ 678,426
Gouvernement finlandais	Projets éducatifs pour la jeunesse – Phase II – 2012/13	$ 35,800
Gouvernement finlandais	Projets éducatifs pour la jeunesse – Phase III – 2013/14	$ 45,523
Gouvernement suisse	Conférence sur le 20e anniversaire du Tribunal, 2013	$ 39,110
Gouvernement luxembourgeois	Conférence sur le 20e anniversaire du Tribunal, 2013	$ 26,350
Gouvernement néerlandais	Conférence sur le 20e anniversaire du Tribunal, 2013	$ 8,260
Gouvernement de la République de Corée	Conférence sur le 20e anniversaire du Tribunal, 2013	$ 5,585
Open Society Justice Initiative	Conférence sur le 20e anniversaire du Tribunal, 2013	$ 2,786

Équipe

Bureau de La Haye

Nerma Jelačić
Chef du Service de Communication

Magdalena Spalińska
Porte-parole du Greffe et des Chambres

Helena Eggleston
Fonctionnaire adjointe chargée de l'information

Nenad Golčevski
Fonctionnaire adjoint chargé de l'information

Petar Finci
Assistant hors classe chargé de l'information

Petar Dubljević
Traducteur BCS

Rada Pejić-Sremac
Assistante aux réseaux d'information

Jan Kralt
Assistant d'information

Stephen Coulson
Réalisateur audiovisuel/Monteur

Bureau de Sarajevo

Almir Alić
Attaché de liaison

Ernesa Ademagić
Assistante d'information

Bureau de Belgrade

Morgiana Brading
Attachée de liaison

Goran Georgijev
Assistant d'information

Coordonnées

Suivez-nous sur

youtube.com/ICTYtv

twitter.com/ictynews

facebook.com/ICTYMKSJ

www.icty.org

www.unmict.org

La Haye

Churchillplein 1, 2517 JW La Haye, Pays-Bas
B.P. 13888, 2501 EW La Haye, Pays-Bas
Tél. : +31 (0)70 512 5409, 8632
Télécopie : +31 (0)70 512 8953
Courriel : outreach@icty.org

Sarajevo

Fra Anđela Zvizdovića 1 t.A
B.P. 370
71000 Sarajevo, Bosnie-Herzégovine
Tél. : +387 (0)33 568 530
Télécopie : +387 (0)33 568 547
Courriel : sarajevo-outreach@un.org

Belgrade

Jevrema Grujića 11
11000 Belgrade, Serbie
Tél. : +381 (0)11 306 5467
Télécopie : +381 (0)11 306 6090
Courriel : belgrade-outreach@un.org

Notes

Le Programme de sensibilisation bénéficie
du généreux soutien de l'Union européenne.

www.icty.org

www.unmict.org